

Pour notre part, nous avons essayé d'établir un équilibre qui permettrait d'accorder aux gagne-petit une augmentation plus forte que celle autorisée dans les lignes directrices tout en tenant compte du fait que le but est de ralentir la poussée inflationniste au Canada.

Si nous n'avions pris aucune initiative pour essayer de réduire l'actuelle montée en flèche des coûts et des prix, rien ne nous garantirait non plus que les gagne-petit recevraient des augmentations égales ou supérieures à ce minimum. En réalité, les moins favorisés auraient un pouvoir d'achat réel nettement inférieur. Je l'ai dit au début de mon intervention et je le répète, alors que les exigences augmentent rapidement, ce sont les plus démunis, les gagne-petit qui pâtissent le plus, à l'avantage de ceux qui détiennent vraiment le pouvoir. Si les groupes les plus puissants de notre société continuent à pouvoir s'approprier la plus grosse part du gâteau, ce sera cela en moins pour les plus démunis; c'est la raison pour laquelle nous recommandons ce programme au nom de cette catégorie de citoyens.

On dit souvent, avec raison, qu'il faut être le plus équitable possible dans la répartition des revenus de la nation. C'est facile de reconnaître un tel principe, mais ce l'est moins lorsqu'il s'agit de le mettre en pratique. En pratique, en effet, les gagne-petit ne pourront pas bénéficier d'un meilleur partage du revenu réel tant que les gros salariés continueront non seulement de maintenir les écarts traditionnels, mais également d'accroître ces écarts aussi longtemps que la conjoncture et le pouvoir économique le permettront.

On prétend parfois qu'il faudrait mettre sur pied une certaine forme d'assistance sociale, au moyen de déductions fiscales ou autrement, pour établir une plus grande justice dans la répartition du revenu national. En effet, le gouvernement canadien a élaboré au cours des ans l'un des régimes d'assistance sociale les plus avancés au monde. Je pense qu'il faut se rappeler, cependant, que les ressources pour réaliser cet objectif ne tombent pas des nues. On ne parviendra pas à réduire l'écart entre les salaires si les personnes aux revenus élevés continuent de maintenir ou d'accroître leur salaire net en faisant monter leur niveau de revenus. C'est ce qui nous a poussés à mettre sur pied le programme.

En tout cas, monsieur l'Orateur, je considère que ce n'est pas le moment de s'embarquer dans de grands programmes d'assistance sociale qui d'une façon ou d'une autre feraient monter considérablement les frais du gouvernement. Je le répète, la meilleure manière pour nous d'améliorer le bien-être des économiquement faibles est de concentrer notre énergie sur la guerre contre l'inflation qui les frappe durement.

Pour finir, je voudrais souligner le fait que le programme des prix et des revenus contenu dans la mesure législative dont la Chambre est saisie ne peut et ne doit pas être considéré isolément mais en fonction d'autres mesures et de programmes s'y rapportant. On ne peut espérer, par exemple, que les mesures destinées à faire modérer les prix et les revenus puissent efficacement enrayer l'inflation et aider la relance économique à moins

Loi anti-inflation

que nous n'adoptions une politique fiscale et monétaire appropriée. Des mesures spéciales supplémentaires seront certainement nécessaires pour résoudre certains problèmes, comme celui du logement, mais il est indispensable de reconnaître qu'il y a des limites certaines et infranchissables à ce que les gouvernements peuvent faire, en termes de leur position financière générale.

Si nous augmentions considérablement les besoins en trésorerie des gouvernements en accroissant les dépenses de façon substantielle, en réduisant les impôts, ou des deux façons à la fois, nous obligerions les gouvernements à emprunter encore davantage, ce qui ferait monter les taux d'intérêt et, par voie de conséquence, retarderait davantage la relance économique, particulièrement dans le domaine de la construction. D'aucuns pourraient suggérer d'accroître la masse monétaire afin de permettre au gouvernement d'emprunter davantage. Tout effet que cela pourrait avoir à court terme...

Une voix: Qui a dit cela?

M. Macdonald (Rosedale): Des députés de l'opposition demandent qui a dit cela. Il me semble que le dissentiment a été général lorsque le gouverneur de la Banque du Canada a augmenté les taux d'intérêt afin de ralentir la croissance de la masse monétaire. Vous ne pouvez tout avoir. Ainsi, je crois qu'on soit en droit de dire que l'opposition s'est dite en faveur de l'accroissement de la masse monétaire, si l'on se fonde sur le fait qu'elle n'accepte pas cette décision.

Je le répète, toute conséquence immédiate que pourrait avoir une telle mesure, à savoir l'augmentation de la masse monétaire, en réduisant les taux d'intérêt à court terme serait vite annulée par l'augmentation substantielle des taux d'intérêt à long terme qui ne manqueraient pas de suivre car cette croissance monétaire excessive aurait tout lieu de nous faire craindre une inflation encore plus grave.

Les députés doivent donc se rappeler que tout se tient dans notre système économique. La politique des prix et des revenus établie dans ce bill peut, à mon sens, faire beaucoup pour restaurer la stabilité de l'économie canadienne tant que nos autres programmes et politiques viseront à atteindre les mêmes objectifs. Tel sera, monsieur l'Orateur, l'objectif du gouvernement dans le cadre de la politique des prix et des revenus de même que dans le cadre de l'élaboration des politiques en général et cela devrait nous permettre d'atténuer l'inflation au Canada et surtout d'améliorer le sort de ceux qui se situent au bas de l'échelle des revenus, des gens qui devraient être au centre de nos préoccupations, quelle que soit notre appartenance politique.

● (1250)

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je commencerai...

M. Trudeau: Est-ce un rappel au Règlement ou un discours?